



Ai-je droit au cadeau de fin d'année si je suis en congé parenta

Par **Eymard**, le **04/11/2008** à **08:31**

Bonjour,

Je suis en congé parental depuis le 01/08/08 en fin d'année nous avons droit à des cadeaux por nos enfants.

Mais vu que je suis pas présente le directeur ne veut me donner droit au cadeau.

Est ce que le patron a droit de refuser ce droit vu que je fais toujours parti du personnel et que j'étais présente en 2007-2008 avant de partir en congé.

Dans l'attente veuillez agréer mes salutations les plus distinguées.

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **04/11/2008** à **13:26**

Bonjour,

Avez-vous un règlement intérieur ou une convention collective dans votre entreprise ? Si oui, que disent ces textes ?

Par **Eymard**, le **05/11/2008** à **07:48**

Bonjour,

Nous avons comme convention collective celui du commerce de fourniture de bureau. Mais nous n'avons pas accès au registre.
Et de plus nous n'avons pas de comité d'entreprise.